

Contrôle des associations culturelles membres de l'UNAC-EPuDF

Guide de révision

Important :

Afin de l'accompagner dans sa mission, le réviseur bénéficie d'une aide en ligne dans REGALE-COMPTABILITE <https://www.eglise-protestante-unie.fr/regale/fiche/procedure-interne-de-revision-des-comptes-dossier-complet-f47> l'informant des modalités pratiques de sa mission.

Le réviseur doit porter son avis de conformité pour chacune des tâches listées ci-dessous, en cochant la case correspondante. Ce guide de révision annoté et signé par le réviseur est transmis au président et au trésorier du conseil presbytéral, éventuellement accompagné de commentaires à destination uniquement des membres du conseil presbytéral.

ARRÊTÉ DES COMPTES : mission de base	Conformité	
	Oui	Non
a) Affectation du résultat de l'exercice n-1 décidée par l'assemblée générale de l'année n	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Application des décisions synodales ou financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- s'assurer que l'engagement au titre de la contribution synodale régionale est totalement respecté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- vérifier que les demandes de remboursements de frais engagés par les bénévoles sont systématiquement accompagnées de justificatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Vérification par sondage de l'existence d'une pièce justificative à l'appui de chaque dépense	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Conformité du résultat comptable entre le plan comptable officiel et le plan interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Etat de rapprochements bancaires, listant les écritures justifiant la différence entre le solde bancaire et le solde comptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Déclarations des revenus au titre de l'impôt sur les sociétés, si nécessaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Vérifier, par sondage, que les dépenses ont une affectation strictement conforme à l'objet culturel de l'association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Reçus fiscaux émis, vérifier la concordance dans le cas d'une édition manuelle, par sondage, entre le fichier (ou liste) nominatif des offrandes donnant droit à des attestations numérotées et les sommes enregistrées dans la comptabilité donnant droit à reçu fiscal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II. AIDES AU TRESORIER : mission pluriannuelle		
a) Liste des comptes ouverts au nom de l'association culturelle, délégations de signatures, délégations de gestion (niveau d'engagement des dépenses)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Mise à disposition d'un bien à autrui : convention, accord écrit, bail, conditions financières (loyers ou remboursements de frais), assurances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Vérifier que le montant total annuel des dons nominatifs donnant droit à reçu fiscal ou des subventions dépasse ou non le seuil de 153 000 €. Si dépassement, application des dispositions du plan comptable général et nomination d'un commissaire aux comptes pour un mandat de 6 ans (en lieu et place du réviseur).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires éventuels :

Révision effectuée le

**Annexe 1 : Modèle de rapport du réviseur
Pour diffusion à l'assemblée générale**

**Rapport du réviseur au conseil presbytéral pour diffusion à l'assemblée générale
sur le contrôle des comptes de l'exercice 201..**

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié lors du conseil presbytéral en date du, le trésorier m'a transmis tous les documents nécessaires à l'accomplissement de ma mission.

J'ai mené ma mission de révision des comptes en m'appuyant sur le guide de révision, conformément aux dispositions retenues par l'Union nationale.

J'ai procédé, par sondage, sur la base des documents qui m'ont été présentés, à la révision des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 201...

En conformité avec « l'Etat financier et analytique »,
le total des recettes se monte àeuros
le total des dépenses s'élève àeuros.
généralant un excédent de
un déficit de

Dans le cadre de ma mission de révision, j'ai été amené à formuler les observations et commentaires suivants:

.....
.....

Le réviseur des comptes
(Nom et signature)

Lieu

date

Annexe 2 : Calendrier des procédures d'arrêté comptable pour la révision

Dates	Travail du trésorier	Plateforme LOGEAS-UNION	Révision des comptes
janvier	Fin de la saisie par le trésorier des écritures comptables (hors rémunération des ministres)		
début février		Ouverture de la plateforme informatique LOGEAS-UNION <i>Vous pouvez commencer à publier ou saisir vos données sur la plateforme dès que possible ; vous pourrez toujours y revenir pour modifier ces données, si nécessaire.</i>	Début de la révision des comptes des paroisses <i>la révision des comptes peut se tenir plus tôt si les comptes sont finalisés et si tous les documents financiers sont prêts.</i>
15 février	Saisie des éléments de rémunérations des ministres (suite à l'envoi par l'Union)		
Fin février			Fin de la révision des comptes et rédaction du rapport du réviseur
15 mars	Date limite du CP qui arrête les comptes : Le CP arrête les comptes, accompagnés du rapport du réviseur. <i>Le rapport du réviseur sera présenté à l'AG.</i> Les convocations à l'AG sont envoyées au moins 10 jours avant sa tenue. Envoi au secrétariat régional l'état financier et analytique signé par le président, le trésorier et le réviseur, et le rapport écrit du réviseur.	Fermeture de la plateforme (avec la totalité des données financières) : <i>vous ne pouvez plus modifier vos données ; l'accès à la plateforme est possible mais seulement en lecture.</i> (En cas de difficulté à respecter le délai, prendre contact avec le responsable régional). Début du travail d'analyse et de vérification des responsables régionaux.	
10 avril		Fin du travail des responsables régionaux sur l'analyse des comptes des paroisses	
1 ^{er} mai		Elaboration du rapport d'analyse des comptes par le responsable national, rapport qui sera présenté au Synode national	